



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALLABRIX

Le jeudi 31 juillet 2025

Procès-Verbal

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Procurations : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Vallabrix régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire Bernard RIEU.

Présents : Mesdames Odile PERNIN-VIDAL, Maryse FRAMMERY, Marie-Hélène VAUX et Messieurs Bernard RIEU, Didier FRANÇOIS, Laurent FRANÇOIS

Représentés : Thierry EVEILLAU donne pouvoir à Bernard RIEU
Vincent MARTINEZ donne pouvoir à Odile PERNIN-VIDAL

Absents :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil,
Odile PERNIN-VIDAL a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions

Nombre de votants : 6

Quorum : 6/5 le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 05

A l'ouverture de la séance, le Maire propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :

- Personnel communal choix contrat prévoyance

Ordre du jour de la séance

Désignation d'un secrétaire de séance
Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance
Vente parcelles communales constructibles B 59 et B 60 impasse des Olivettes
Réflexion sur la promesse de bail emphytéotique ARRU
Demande aide achat vélo à assistance électrique
Questions diverses

2025-37- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2025

Le procès-verbal du 26 juin 2025 n'appelle aucune observation

Approuvé à l'unanimité

2025-38- VENTE PARCELLES COMMUNALES CONSTRUCTIBLES

La commune est propriétaire de deux parcelles constructibles contigües, situées impasse des



Olivettes. Le conseil municipal décide de vendre ces parcelles pour la somme de 25 000 € au promoteur/constructeur « Les Toits de France » afin qu'il y soit construit quatre logements sociaux.

Voté à l'unanimité

2025-39- REFLEXION SUR LA PROMESSE DE SIGNATURE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE

Le Maire rappelle à l'assemblée le point relatif à la demande de l'association l'ARRU de mettre en place un bail emphytéotique afin d'y construire un hangar de 800 m².

Le conseil municipal soulève quelques questions et décide de reporter sa décision et d'attendre que l'association fournisse des documents et des informations complémentaires.

Voté à l'unanimité

2025-40- DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE A L'ACHAT D'UN VAE

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil municipal de mettre en place une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Il présente à l'assemblée le dossier déposé en mairie, de demande de versement de l'aide.

Il répond aux critères d'attribution. Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :

Autorise le versement de l'aide à M Georges FRANÇOIS

Adopté à l'unanimité

2025-41- PERSONNEL COMMUNAL CHOIX CONTRAT DE PREVOYANCE

Le Maire rappelle à l'assemblée la décision de mettre en place, pour les agents communaux, un contrat de prévoyance et ce afin de répondre aux obligations légales. Une consultation a été menée auprès de différentes compagnies d'assurance, il faut choisir le contrat. La proposition de GROUPAMA a été sélectionnée.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Concert de Paul SNELGROVE du mois d'août, il faut s'organiser pour récupérer le matériel le 14 août et pour chercher et ramener le matériel le 20 août et le 22 août.
- ✓ Le Maire informe que conseil municipal d'un différend avec M et Mme BOUCHER au sujet de la construction du hangar de Guillaume FRANÇOIS.
- ✓ Marie-Hélène VAUX informe le conseil municipal de l'organisation du périscolaire pour la rentrée prochaine. Le CSI mettra à disposition des personnels à raison de 16 heures par semaine et un personnel de direction jusqu'à ce que C. LIEGEOIS ait obtenu la validation de sa formation. Elle prendra alors la direction du périscolaire. Le CSI occupe l'école à la fin des vacances pour le centre aéré.
- ✓ Prévision des effectifs à l'école pour la rentrée 2025 : 66 élèves

La séance est levée à 19 heures 35.

La secrétaire de séance,
Odile PERNIN-VIDAL

Le Maire,
Bernard RIEU